



Calculs économiques et justice sociale

Jérôme Wittwer,
Université Paris-Dauphine

Journées du CES, mai 2012

Calculs économiques et justice sociale

- Principe premier : *égalité d'accès aux soins*
 - > objectif quasi-universellement admis
 - > s'intègre mal au corpus normatif de la théorie économique
- Rôle du calcul économique :
 - > aide à la définition du périmètre des soins (d'égal accès)
 - sens fort : à enveloppe libre
 - sens faible : à enveloppe fixé

Calculs économiques et justice sociale

- Critiques “internes” : *prise en compte des inégalités*
 - inégalités de revenus :
 - > et si les ménages aux revenus modestes préféreraient un accès plus restreint aux soins pour un revenu plus élevé ?
 - Inégalités de santé :
 - > comment le calcul économique peut-il se dégager de ses fondements utilitaristes ?
 - > *usage de pondération (?), mesure du bien-être (?)*

Calculs économiques et justice sociale

- Critiques “externes” :

- Welfarime versus justice procédurale :

“Quand il n’y a pas de consensus sur les principes d’allocation, nous devrions accepter comme juste le résultat d’un processus décisionnel juste” (N. Daniels)

“ Le gênant dans la démarche globale de l’utilitarisme, c’est que comme théorie prétendant à expliquer un phénomène qui consiste en un corps de règle, il élimine complètement le facteur qui rend les règles nécessaires, à savoir notre ignorance.” (F. Hayek)

Calculs économiques et justice sociale

- Rôle de la légitimité des politiques publiques redistributives :
 - > si l'accès aux soins est jugé légitime ne doit-il pas être utilisé même "futilement" pour redistribuer les richesses ?